



CONDITIONS D'ACCUEIL des enfants à l'École primaire Victor Boiron de La Baume d'Hostun pour la période du 12 au 19 mai

Mme ALLAFORT-DUVERGER
Inspectrice

Validé le 07/05/20 par mail

Mme POURROY
déléguée de parents d'élèves

Mme FURRER
directrice de l'école

ÉCOLE PRIMAIRE
VICTOR BOIRON
2. Place de la Mairie
26730 LA BAUME D'HOSTUN

Mme PELLOUX-PRAYER
adjoite aux affaires scolaires



En inscrivant votre enfant pour la période du 12 au 19 mai :

- vous déclarez avoir lu ce document
- vous vous engagez à respecter les consignes listées
- vous comprenez et acceptez les changements des conditions d'accueil liés au protocole sanitaire.

> Pour rappel, vous pouvez retrouver le protocole nationale sanitaire sur le site de la commune dans l'onglet « le village » puis « écoles »

SOMMAIRE :

- **Organisation générale**
- **Principes de bases**
- **Engagement des parents**
- **Déroulé d'une journée type**
- **Formation et Information**
- **Capacité d'accueil**
- **Thématique sanitaire**
- **Accueil des enfants**
- **Salles de classes**
- **Gestion des circulations**
- **Demi-pension**
- **Récréation**
- **Procédure en cas de maladie (COVID ou non)**

ORGANISATION GÉNÉRALE :

Pour la période du 12 au 19 mai un **Service Minimum d'Accueil (SMA) élargi** est mis en place sur l'école de la Baume d'Hostun.

Les enseignants assureront l'école en distanciel comme ils l'ont fait pendant ces premières semaines de confinement.

Les enfants dont **les parents n'ont vraiment pas d'autre solution** seront accueillis à l'école et encadrés par Frédéric SERT, Mariane GAMON et Henriette DESTEFANO, agents municipaux avec l'appui ponctuel de Catherine FURRER..

Ceux ci, **essayeront de s'assurer du bon respect du protocole sanitaire** (au moment de l'accueil, pendant les récréations, dans les sanitaires etc.).

Les élèves seront accueillis dans une classe. Ils pourront faire le travail du jour proposé par leur propre enseignant. Pour cela, l'enfant doit venir avec tout le matériel nécessaire lui permettant de faire son travail (stylos, fiches, cahiers, manuels...). Ils pourront également dessiner, lire.. ou toute activité calme apportée par l'élève.

Il leur sera également proposé quelques activités « détente » ou sportives dans le respect du protocole sanitaire.

Les objectifs de ce dispositif sont :

- d'**assurer la continuité pédagogique** via les enseignants en distanciel.
- de **proposer une solution aux parents qui n'ont aucune autre possibilité de garde.**
- de **tester « en conditions réelles »** avec peu d'enfants dans l'école **la mise en place du protocole sanitaire.**

Au delà du 19 mai, en fonction de cette phase test et de l'évolution des directives de l'Éducation Nationale, deux options sont envisagées actuellement :

- soit une réouverture progressive en présentiel pour les classes de Mme FURRER et de M. TREMOULHEAC, avec un maintien du SMA élargi.
- soit la reconduction du SMA élargi uniquement.

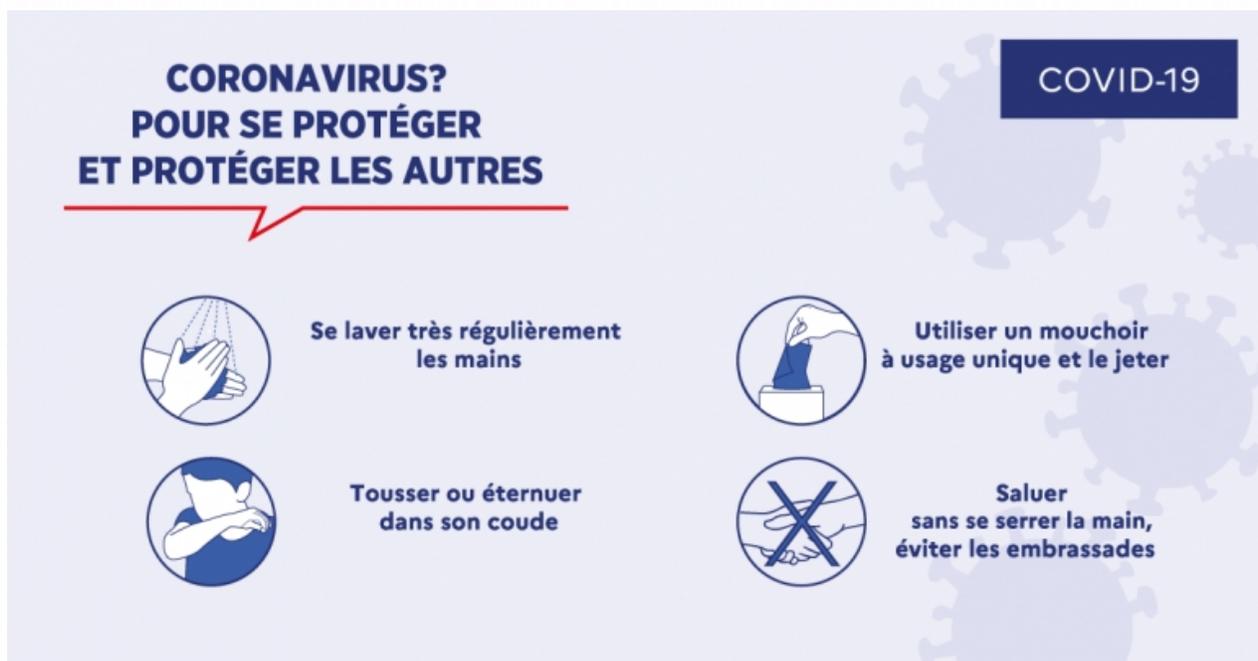
PRINCIPES DE BASES

- **Maintien de la distanciation physique :**

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une **distance minimale d'un mètre entre chaque personne**, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. (restauration scolaire, sanitaires, etc.).

→ Cette règle devra être appliquée par tous les individus, **enfants comme adultes**.

- **Application des gestes barrière :**



- **Le lavage très régulier des mains**

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux en utilisant une serviette en papier jetable.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris en l'absence d'accès immédiat à un point d'eau pour les plus jeunes, sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'école ;
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

SE LAVER LES MAINS POUR SE PROTÉGER



- **Le port du masque**

Pour les enfants :

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage. L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population.

Dans l'attente, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse dote chaque école en masques, de même qualité que ceux mis à la disposition des enseignants (masques « grand public » de catégorie 1) afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui le souhaitent ou doivent en être équipés et qui peuvent l'utiliser à bon escient.

Pour les personnels :

Les agents en contact direct avec les élèves au sein des écoles et des établissements porteront des masques dits « grand public » de catégorie 1. Il est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. C'est notamment le cas pendant la circulation au sein de la classe ou de l'école, ou encore pendant la récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations.

ENGAGEMENT DES PARENTS

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles.

Les parents s'engagent à :

→ **ne pas mettre leurs enfants à l'école** en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille (toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.) . Ils seront invités à **prendre la température de leur enfant** avant son départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (**37,8°C ou plus**) de l'enfant ou d'un membre de sa famille, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les membres du personnel procéderont de la même manière.

→ **ne pas pénétrer dans l'école.**

→ fournir une trousse équipée (sauf si elle est restée à l'école) ainsi que les fiches envoyées par les enseignants la veille pour effectuer le travail scolaire, une boîte de mouchoirs en papier jetables, une gourde dans tous les cas et un repas froid qui n'ait ni besoin d'être réchauffé, ni réfrigéré, en cas de besoin pour le temps de midi.

→ habiller leurs enfants avec des tenues qui ne nécessitent pas l'intervention d'un adulte. Exemple : pour lacer les chaussures ou pour se rendre aux toilettes... (tenues de sport de fortement conseillées)

Ils sont invités à :

→ **expliquer et mettre en pratique les gestes barrière** avec leurs enfants dans le cadre familiale,

→ **respecter la distanciation physique** devant l'entrée de l'école.

DÉROULÉ D'UNE JOURNÉE TYPE

Afin de limiter les déplacements, les temps périscolaires (garderie, cantine) se dérouleront dans les locaux de l'école. L'accueil se fera à la porte d'entrée principale de l'école.

Deux adultes minimum seront toujours présents

Voici le déroulement d'une journée type :

1) 7h30 – 8h20

- Temps de garderie (1 adulte dans le hall d'entrée+sanitaires et 1 adulte dans la cour)
- Accueil entrée principale école
- Marquage au sol facilitant le respect des distanciations
- Passage aux sanitaires pour lavage des mains sous la surveillance de l'adulte
- Accueil dans la cour

2) 8h20 – 8h30 :

- Accueil des autres élèves selon le même principe
- Lavage des mains pour les élèves qui étaient présents sur le temps de garderie

> Remarque : ultérieurement, lors de la reprise en présentiel des enseignants, les accueils et sorties se feront en deux temps (8h20-8h30 et 8h30-8h40 par exemple pour le matin)

3) 8h30 :

- les élèves rejoignent la classe 3 (classe de GS/CP) en passant par la cour haute (escalier extérieur)

4) En classe (sous la surveillance de deux adultes) :

- si nécessité d'un passage aux toilettes : utilisation des toilettes à l'étage sous la surveillance d'un adulte
- Chaque enfant dispose d'un bureau pour la journée (pas d'affaires personnelles entreposées)
- Les vestes ou pulls éventuels seront déposés sur le dossier de la chaise.
- L'enfant peut faire son travail sous la surveillance d'un adulte ou faire un dessin ou lire un livre (qu'il aura apporté)

5) Récréation :

- Pas de contraintes horaires tant qu'il n'y a pas d'autres groupes présents
- Sortie par la cour haute et escalier extérieur
- passage aux toilettes sur le temps de récréation: fléchage au sol dans la cour pour attendre le passage aux toilettes
- En fin de récréation : pour tous, passage aux sanitaires pour lavage des mains
- Rejoindre la classe par l'extérieur

(Si les conditions météorologiques sont défavorables, la récréation se fera dans la classe ou sous le préau)

6) Midi :

- Les élèves peuvent se répartir en deux groupes (restauration scolaire ou non)
 - pour les élèves externes :
 - passage aux sanitaires pour lavage des mains avant de quitter l'enceinte scolaire
 - sortie par le hall principal en respectant les distanciations
 - pour les élèves restant à la restauration, attente dans la cour puis passage aux sanitaires et temps de restauration soit dans la cour soit dans le parc soit dans la classe si les conditions météo sont défavorables

7) 13h20 – 13h30

- Accueil des élèves externes avec lavage des mains
- Lavage des mains pour les élèves qui étaient présents sur le temps de cantine

8) 13h30 – 16h

- les élèves rejoignent la classe 3 (classe de GS/CP) en passant par la cour haute (escalier extérieur)
- organisation de classe avec diverses activités y compris sport (en respectant le protocole sanitaire)

9) 16h

- Les élèves peuvent se répartir en deux groupes (périscolaire ou non)
 - pour les élèves restant à la garderie, attente dans la cour
 - pour les autres : sortie par le hall principal avec lavage des mains et respect des distanciations

10) 16h-18h : garderie

- lavage des mains avant de quitter l'enceinte scolaire

> À noter : à partir du 25 mai, dans le cas d'un retour en présentiel d'une partie des enseignants :
Déroulement d'une journée type avec les enseignants

Le déroulement restera globalement le même sauf :

- Le périscolaire et la cantine se dérouleront peut-être à la salle basse
- L'entrée principale sera toujours l'unique accès à l'école
- Des accueils échelonnés seront mis en place le matin
- Les élèves seront accueillis dans l'une des deux salles de classe (CE1/CE2 ou CM1/CM2) avec leur enseignant
- Les récréations seront échelonnées entre les deux groupes
- Les accès aux classes se feront comme habituellement
- En fonction des effectifs, les sorties à 12h et à 16h seront échelonnées de quelques minutes pour éviter les attroupements dans le hall (Il faudra anticiper le lavage des mains avant la sortie : utilisation des sanitaires à l'étage pour la classe de CM1/CM2 et utilisation des sanitaires du bas pour la classe de CE1/CE2)

Des informations seront passées semaine par semaine pour préciser les groupes/niveaux d'élèves pris en charge en alternance en journée complète. Comme pour le SMA, l'inscription des élèves se fera sur la base du volontariat.

Les dispositifs seront adaptés en fonction des effectifs et de l'évolution des protocoles.

FORMATION ET INFORMATION

À destination des enfants :

Informations « papier » et formations via le personnel qui encadre et des vidéos :

- aux gestes barrière
- au protocole de lavage des mains
- aux sens de circulation dans les locaux

À destination des parents :

Informations « papier »

- aux conditions d'accueil des enfants pour la période du 12 au 19 mai
- « suivi de situation » en fin de chaque semaine

À destination du personnel :

Informations « papier » et formations

- sur le protocole sanitaire (gestes barrière, lavage de main, sens de circulation... inclus)
- via l'intervention de la médecine scolaire pour les enseignants

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Dans le respect du principe de distanciation physique, les capacités d'accueil des classes ont été évaluées.

- classe de GS/CP : 15 élèves. Cette classe sera utilisée pour le SMA du 12 au 19 ainsi qu'en tant que salle de garderie
- classe de CM1/CM2 : 13 élèves
- classe de CE1/CE2 : 11 élèves

> Ces deux dernières salles de classe seront éventuellement utilisées à partir du 25 mai.

THÉMATIQUE SANITAIRE

Actions réalisées par la commune

L'école est restée complètement fermée pendant le confinement et n'a pas été fréquentée dans les cinq derniers jours avant la réouverture, un nettoyage de remise en propreté « habituel » a été appliqué conformément au protocole sanitaire.

Le matériel collectif a été rangé pour être inaccessible aux enfants.

Les locaux ont été aérés.

Le mobilier a été nettoyé.

Il a été porté une attention particulière aux sanitaires, bureaux et chaises des élèves qui ont été désinfectés et à tous points de contact (poignées de portes et de placards, interrupteurs, rampes d'escaliers, bouton-poussoir des robinets d'eau, distributeur de savon-mains, etc...).

Les portes des sanitaires ont été bloquées en position ouverte, 1 seul enfant à la fois pourra se rendre aux sanitaires sous la surveillance d'un adulte (Par respect de l'intimité, les portes et les renforcements font que l'enfant ne peut être vu lorsqu'il est aux toilettes)

Un marquage au sol a été tracé afin de respecter les distanciations lors de l'attente pour aller aux toilettes (dans le hall principal et dans la cour)

Dans les sanitaires, un toilette, un urinoir et un lave-main sur deux ont été condamnés.

Règles sanitaires à respecter au quotidien

- Gérer les flux d'élèves vers les toilettes (départ et retour dans la classe).
- Aérer fréquemment les sanitaires et/ou vérifier le bon fonctionnement de la ventilation.
- Demander aux élèves de se laver les mains avant et après l'usage des WC.
- Superviser le lavage des mains après le passage aux toilettes en fonction du personnel présent.
- S'assurer que les sanitaires permettent en permanence aux élèves et au personnel de se laver les mains (eau, savon liquide, essuie-mains papier à usage unique)
- S'assurer régulièrement au cours de la journée de l'approvisionnement des consommables des toilettes

ACCUEIL DES ENFANTS

- Un adulte sera présent dans le hall pour surveiller les arrivées et le lavage des mains
- L'accueillant portera un masque et aura à sa disposition une solution hydroalcoolique
- Maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée
- Maintenir les portes d'entrée ouvertes pendant l'accueil pour limiter les points de contact.
- Proscrire l'accès aux bâtiments à toutes personnes externes à l'école (parents, autres accompagnants, etc.).
- Organiser le lavage des mains. L'utilisation d'une solution hydroalcoolique, sous le contrôle étroit d'un adulte, peut être envisagée.
- Les élèves n'enlèveront pas leurs chaussures et poseront leurs vêtements éventuels sur leur chaise ou dans leur cartable
- Les cartables, dans la cour, devront être posés à distance les uns des autres

> À noter : à partir du 25 mai devrait être pris en compte dans le cas d'un retour en présentiel d'une partie des enseignants : Un accueil échelonné sera mis en place lorsque les enseignants prendront en charge des élèves en présentiel avec un personnel communal pour surveiller les sanitaires(8h20-8h30 et 8h30-8h40)

SALLES DE CLASSES

Actions réalisées

Les salles de classe ont été aménagées de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre. Le mobilier et le matériel non nécessaires ont été neutralisés.

Les élèves présents n'étant pas les mêmes selon les jours, il n'y aura pas de bureau spécifique attribué à chaque élève. L'élève devra donc venir avec tout le matériel lui permettant de travailler.

La classe de GS/CP sera dévolue au SMA. La bibliothèque sera fermée et servira à l'accueil d'un enfant malade en cas de nécessité.

Règles sanitaires à respecter au quotidien

- Limiter les déplacements dans la classe.
- Assurer l'aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.
- Maintenir les portes en position ouverte
- Veiller à l'absence d'échanges d'objets personnels
- La classe de GS/CP sera dévolue au SMA
- Pas d'emprunts de livres
- Pas d'utilisation de matériel collectif

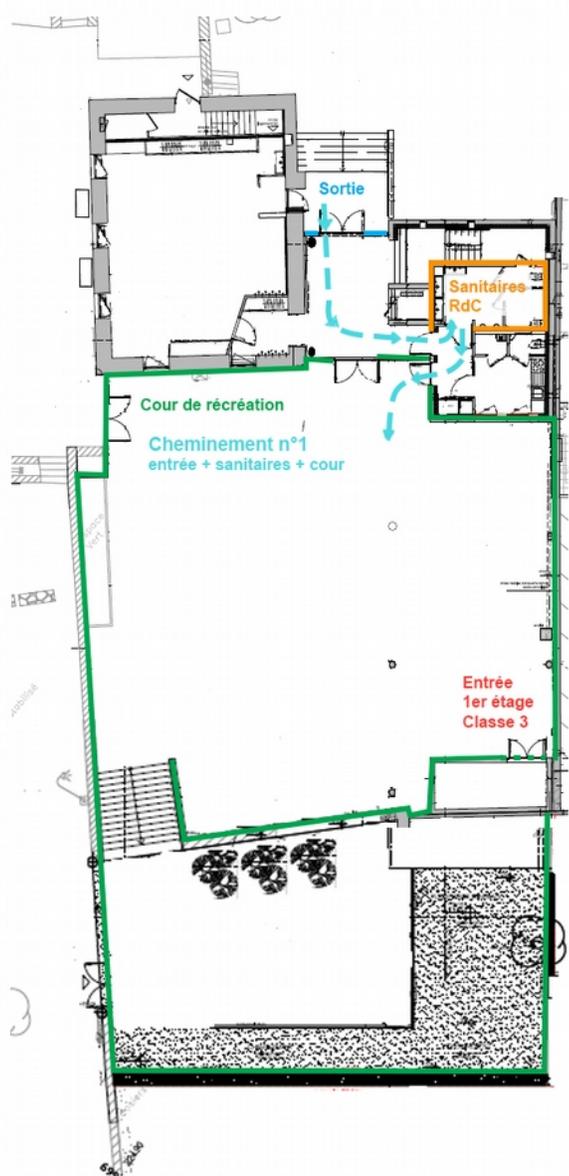
GESTION DES CIRCULATIONS

- Définir un sens de circulation dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation :
- Privilégier le sens unique de circulation ; à défaut, définir un sens de circulation prioritaire ;
- Limiter les croisements en définissant des zones d'attente adaptées au respect de la distanciation physique :
- Installation d'une signalétique facile à comprendre et visible
- Les portes pouvant l'être sont maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact.

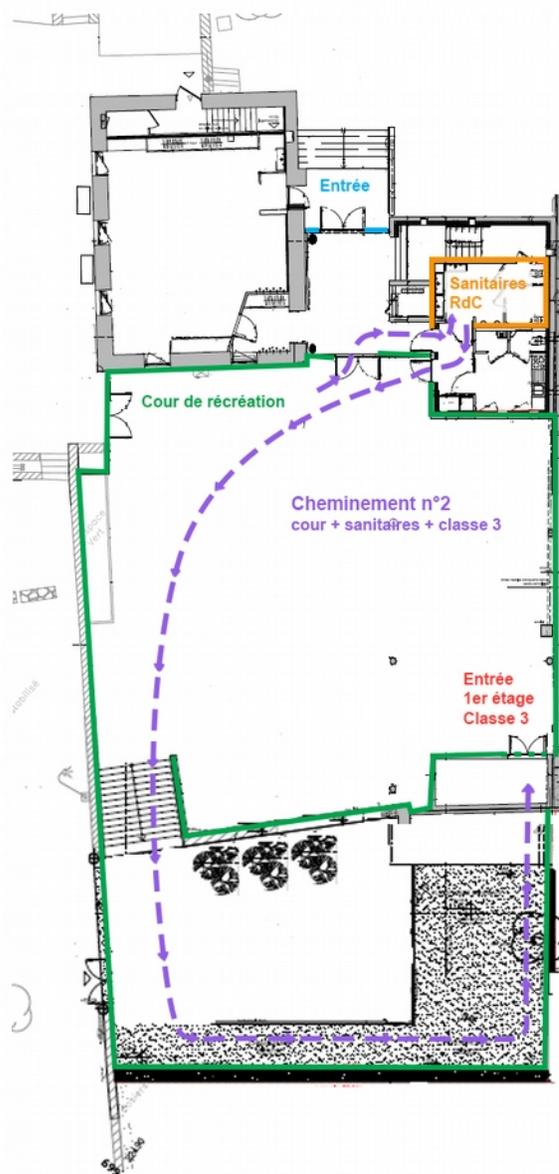
> À noter : à partir du 25 mai devrait être pris en compte dans le cas d'un retour en présentiel d'une partie des enseignants : Décaler les horaires de pause pour limiter le nombre d'élèves dans les couloirs et donc le croisement.

Sur les schémas suivants :

Cheminement n°1 → Accueil



Cheminement n°2 → fin du temps d'accueil



DEMI-PENSION

Pour la période du 12 au 19 mai, **les parents doivent fournir un repas froid** à leurs enfants s'ils restent à l'école pendant la pause méridienne.

Ce repas ne doit pas nécessiter d'être réchauffé ou réfrigéré et sera fourni dans un petit sac transportable.

Toutes les règles du protocole sanitaire (distanciation physique, gestes barrière...) seront effectives.

Si le temps le permet, les repas seront pris en priorité en extérieur (cour, parc,...) ou sous le préau. Si le temps ne le permet pas, ils seront pris dans la salle de « classe » sur d'autres bureaux que ceux utilisés le matin même.

Les enfants devront se laver les mains avant et après le repas. Les tables seront nettoyées immédiatement par le personnel communal présent et la salle sera aérée.

> À noter : à partir du 25 mai devrait être proposée une reprise de la restauration scolaire via des plateaux « repas froids » commandés auprès des services de l'Agglomération. D'ici quelques jours, une fiche d'inscription circulera auprès des parents avec de plus amples renseignements à ce sujet.

RÉCRÉATION

Actions réalisées

Un adulte assurera la surveillance des sanitaires pendant qu'un autre surveillera la cour.

Un marquage au sol dans la cour a été prévu et permettra de respecter les distanciations lors des attentes pour les sanitaires.

Un marquage au sol, sous le préau, permettra aux élèves de se mettre en rang tout en respectant les distanciations.

Divers marquages au sol dans la cour permettront aux enfants de s'asseoir pour discuter dans le respect des règles de distanciation.

Un marquage sur les bancs et sur le muret de la cour permettra de visualiser les distances à respecter.

Les jeux tels que le baby-foot... ont été retirés.

Règles à respecter au quotidien

- Faire sortir et rentrer les élèves en respectant la distanciation physique entre chacun des élèves
- Port du masque pour les adultes.
- Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique dans les jeux extérieurs.

- Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets
- Neutraliser l'utilisation des jeux et installations d'extérieurs avec points de contact ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- Proscrire la mise à disposition et l'utilisation de jouets collectifs ou assurer une désinfection après chaque manipulation.
- Proposer des jeux et activités qui permettent le respect des gestes barrière et la distanciation physique
- Organiser le lavage des mains en fin de récréation.
- Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels

> À noter : à partir du 25 mai devrait être pris en compte dans le cas d'un retour en présentiel d'une partie des enseignants :

- Éviter les croisements de classes et d'élèves, des temps de récréation échelonnés seraient donc mis en place à partir du 25 mai

PROCÉDURE EN CAS DE MALADIE (COVID ou non)

Dispositions pour la gestion d'un cas Covid (ou autre) chez un élève

- Isolement immédiat **dans la bibliothèque** de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

Dispositions communes pour la gestion d'un cas Covid (ou autre) chez un adulte

- Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible.
- Respect impératif des gestes barrière.
- Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

En cas de test positif

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.
- La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.